



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Requalification du Centre-Ville de Rivery

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Commune de Rivery

Commune de Rivery

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 1 8 0 0 6 3 3 4 0 0 0 1 2

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

Bernard

Bocquillon

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41)	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus : 81 places de stationnement ouvertes au public

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prend place au sein de la commune de Rivery. il consiste au réaménagement du centre-ville. Les aménagements prévoient une déminéralisation et une déconnexion des eaux pluviales du site.

Les espaces verts (paysagé, gestion des eaux pluviales et îlot de fraîcheur) et une partie des voiries (circulation, gestion des eaux pluviales) seront pensés, selon les principes de la GDIEP, comme des espaces pluri-fonctionnels.

Le projet prévoit également la mise en place de cuve de récupération des eaux pluviales pour le lavage de véhicules de services et l'arrosage des espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

Le projet propose de réduire les surfaces minéralisés et de déconnectés le maximum des eaux pluviales du réseau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de réalisation des travaux consistera en plusieurs étapes successives et/ou concomitantes :

- Travaux de VRD sur l'ensemble du site avec décapage de l'enrobé ;
- Remodelage du terrain naturel existant pour permettre le bon écoulement des eaux pluviales ;
- Déconnexion des eaux pluviales du réseau.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, l'activité autour du centre ville reste inchangée.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est soumis à aucune procédure administrative d'autorisation.

Cependant, il est soumis à :

- Permis de construire ;
- Déclaration loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0 "rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces et superficielles ou sur le sol ou dans le sous sol" de la nomenclature dont le tableau est annexé à l'article R.214-1 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Bâtiments	4 825 m²
Cheminements et de voiries imperméables;	2 890 m²
Cheminement perméables	10 150 m²
Espaces verts communs qui accueilleront entre autres les ouvrages de gestion des eaux pluviales.	12 753 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : 1-71 Rue Baudrez

Lieu-dit : _____

Localité : RIVERY

Code postal : 8 0 1 3 6 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long.: 0 2 ° 1 9 , 1 9 " E Lat.: 4 9 ° 5 4 , 0 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " **Lat. :** ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme de la commune de Rivery : Zones UBa, UBaa, UBJ, UBi et UBiji (cf. annexe 8).

i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas au droit d'une ZNIEFF. Néanmoins, des ZNIEFFs se trouvent à proximité (cf. annexe 9).
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas au droit ni à proximité d'une zone couverte par un arrêté de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Le projet se situe à environ 60 km de la Baie de Somme
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas au droit ni à proximité d'un parc national, d'un parc naturel marin, d'une réserve naturelle (nationale ou régionale), d'une zone de conservation halieutique ou d'un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le Projet est situé dans le PPBE d'Amiens métropole. Il est impacté par une voie routière de type A (LD) dans une zone 55-60 dB (cf.annexe 10)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. Une zone potentiellement humide de 37 m² se situe dans le périmètre du projet. (cf.annexe 11)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Le projet se situe dans le PPRI de la vallée de la Somme, cependant, le périmètre du projet ne se situe pas dans une zone réglementaire du PPRI. (cf.annexe 12)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Le projet est situé à proximité immédiate d'un ancien site industrielle (cf. annexe 13).
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle (cf. annexe 14).
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le projet se situe à environ 100 m d'une zone NATURA 2000 directive habitats : Marais de la Somme moyenne d'Amien à Corbis (cf. annexe 7).
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les travaux de nivellement et décapage du site apporteront des matériaux qui seront évacués dans les filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Oui, le projet est en adéquation avec les ressources disponibles.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet prévoit d'ajouter des espaces verts et d'aménager ceux existants.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet est actuellement anthropisé et ne change pas de nature d'exploitation. Son impact reste donc inchangé.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet prévoit de déimperméabiliser des surfaces et de ce fait , d'apporter plus d'espaces verts dans le périmètre d'étude. Il n'engendre pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le projet n'est pas situé en zone de risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet se situe dans une zone potentiellement sujettes aux inondation de cave (fiabilité forte). Elle se trouve proche d'une zone réglementaire du PPRI de la Vallée de la Somme. Autrement, le projet n'est soumis à aucun autre risque naturel (cf. annexe 12).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet est situé en dehors de toute zone d'alimentation de captage (cf. annexe 14). Il n'engendre pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet entraine des trafic de véhicules liés aux aménagements présents et est un espace de transit du fait de sa localisation au centre-ville de Rivery.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Lié au trafic.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Lié au trafic.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Pas significativement, ou alors liées au trafic.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Pas significativement, ou alors liées au trafic.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Emission lumineuse des bâtiments et éclairages publics
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Emission lumineuse des bâtiments et éclairages publics
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Modification de l'aménagement urbain du centre-ville. Les activités humaines restent globalement similaires mais on peut noter l'aménagement d'un terrain de basket.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

RAS.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet porte sur l'aménagement du centre-ville de Rivery, sur une superficie de 3 hectares, avec pour objectifs la désimperméabilisation des sols et la déconnexion des eaux pluviales. Il prévoit notamment la création d'espaces verts multifonctionnels permettant d'assurer une gestion intégrée des eaux pluviales, de limiter les îlots de chaleur urbains et de renforcer la qualité paysagère du centre-ville.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature relativement minérale des sols existants, de l'activité actuelle du site et de son réaménagement projeté, notamment à travers l'amélioration des espaces verts et la réduction des surfaces imperméabilisées, le projet a un impact positif sur les milieux naturels.

Ainsi, au regard de ces éléments, il ne semble pas nécessaire de soumettre le projet à une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Localisation du projet au droit du PLU de Rivery Annexe 9 : Localisation des zones naturelles protégées à proximité du projet Annexe 10 : Plan de Prévention du Bruit d'Amiens métropole	☒
2	Annexe 11 : Localisation de la zone humide effective délimitée à proximité du projet Annexe 12 : Risque inondation à proximité du projet Annexe 13 : Localisation des zones Sites et Sols pollués	☒
3	Annexe 14 : Localisation des captages d'eau potables à proximité du projet.	☒
4		☒
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Bocquillon

Prénom Bernard

Qualité du signataire Maire de Rivery

À Rivery

Fait le 22/09/2026



Signature du (des) demandeur(s)

